

STATION OLYMPIADES : INTERVENTIONS PRÉALABLES À L'ADAPTATION DES STATIONS DE LA LIGNE 14

Déviations de réseaux de chauffage urbain, électriques, de canalisations de gaz ou de télécommunications, les travaux ont débuté près de chez vous. Ces interventions sont nécessaires avant les travaux d'adaptation des stations.

Vous trouverez dans cette première lettre les détails sur les emplacements des chantiers réalisés par les entreprises.

Nous souhaitons, au travers de ce document, amorcer une information et un dialogue en continu, afin de vous informer au plus près des interventions et limiter ainsi la gêne occasionnée par de tels chantiers.

L'augmentation de l'offre de transport sur la ligne 14 via le passage de 6 à 8 voitures est rendue nécessaire par différents projets de transport et urbains. Elle est aussi induite par l'évolution de la mobilité en Île-de-France et la croissance naturelle du trafic. En conséquence, il est nécessaire de revoir le dimensionnement de certains accès et aménagements en station, afin de pouvoir évacuer l'ensemble des voyageurs en cas de sinistre, en répondant aux nouvelles normes relatives aux conditions d'évacuation en sécurité des personnes à mobilité réduite (PMR), dont les utilisateurs de fauteuils roulants (UFR).

 L'équipe du projet d'adaptation des stations de la ligne 14



Les interventions concernent les réseaux électriques, téléphoniques, câbles et conduites de gaz, conduites d'eau potable, égouts et différentes canalisations de chauffage ou de refroidissement et d'hydrocarbures.



COMPRENDRE LES INTERVENTIONS PRÉALABLES

Avant d'entamer les aménagements des stations, il est nécessaire de réaliser des interventions préalables. Celles-ci se déroulent sous la responsabilité des entreprises concessionnaires. Découvrez ce qu'il va se passer près de chez vous.

Quelles sont les interventions préalables ?

Elles consistent principalement à **dévier les réseaux souterrains pour qu'ils restent accessibles et permettre leur maintenance.**

Ces interventions concernent les réseaux électriques, téléphoniques, câbles et conduites de gaz, conduites d'eau potable, égouts et différentes canalisations de chauffage ou de refroidissement.

Elles peuvent nécessiter le déplacement du mobilier urbain, de l'éclairage public, des coupes d'arbres, etc.

Quand se déroulent-elles ?

Elles se déroulent jusqu'à la fin de l'année puis laisseront place aux travaux de réalisations des nouveaux aménagements.

Qui les réalise ?

Ces travaux sont réalisés sous la responsabilité des propriétaires des réseaux souterrains, notamment :

- > **CPCU** (Compagnie parisienne du chauffage urbain) pour le réseau d'eau chaude ;
- > **ERDF** pour les réseaux d'électricité ;
- > **Orange** et **Numéricable** pour les réseaux filaires de télécommunications ;
- > Les services de **la Ville de Paris** pour les réseaux d'eaux usées, d'eau potable et d'eau non potable ;
- > **RATP** pour le traitement des carrières.

Ensemble, ces entreprises coordonnent leurs interventions en lien avec les partenaires du projet d'adaptation des stations de la ligne 14. Ces entreprises s'engagent à maintenir au maximum la qualité de vie de vos quartiers pendant toute la durée des travaux.

Des modifications sur les files de circulations pourront être nécessaires. Pour assurer la sécurité des piétons, des cheminements protégés seront installés.

LES TRAVAUX PRES DE CHEZ VOUS



LISTE DES CONCESSIONNAIRES

CPCU

chauffage urbain, distribution eau chaude et chauffage

ERDF

distribution de l'électricité inférieure à 63 KVA*

ORANGE

distribution de téléphonie, ADSL

SAP

section de l'Assainissement sur la commune de Paris

RATP

traitement des carrières

* Kilovoltampère

Zone d'emprise des interventions préalables

Base vie de chantier

Création d'un nouvel escalier fixe d'accès à la station

Création d'un accès secondaire à la station

Imposée par les travaux, la suppression des arbres sera limitée au strict nécessaire. 12 arbres seront coupés : 8 arbres seront replantés au même emplacement et 4 replantés à proximité.

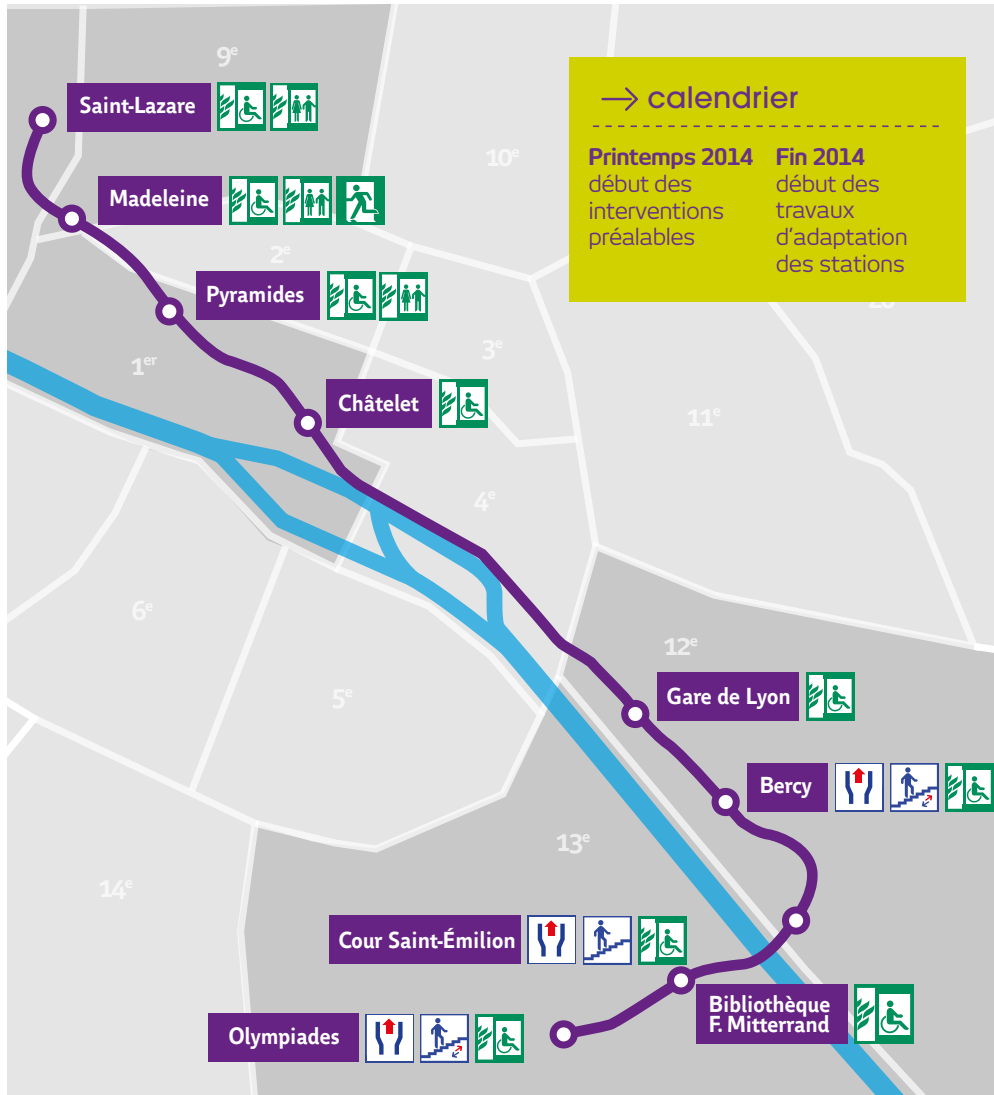
Les référés préventifs

La RATP va effectuer des référés préventifs à proximité de la station Olympiades. L'expert sera présent jusqu'à la fin des travaux de génie civil. Concrètement, l'expert sera en charge de :

- > Avant le démarrage des travaux : constater l'état des bâtiments (façades, parties communes, sous-sols, etc.) et établir un rapport faisant foi et transmis ensuite au tribunal
- > Pendant les travaux : vérifier l'état des bâtiments, relever les dommages éventuels ainsi que leurs causes et étendues. Si dommage constaté, l'expert organisera une réunion avec les parties prenantes.



LE PROJET EN BREF



→ calendrier

Printemps 2014 début des interventions préalables

Fin 2014 début des travaux d'adaptation des stations

→ maîtrise d'ouvrage

Le **STIF** (Syndicat des transports d'Île-de-France) imagine, organise et finance les transports publics pour tous les Franciliens. Il fédère tous les acteurs, décide et pilote les projets de développement et de modernisation de tous les transports d'Île-de-France.

La **RATP**, exploitant de la ligne 14, conçoit et réalise les travaux d'adaptation. Le STIF a souhaité confier, pour les étapes à venir de ce projet, l'ensemble des prérogatives de maîtrise d'ouvrage qui lui sont conférées par l'article L.1241-4 du code des transports, la **RATP assumant l'ensemble des missions et des responsabilités du maître d'ouvrage.**

→ coût des travaux

126,7 millions d'euros
(aux conditions économiques de janvier 2012)

→ financement

- 30% Région Île-de-France
- 10% Ville de Paris
- 30% Société du Grand Paris
- 30% RATP

- Accès existant élargi
- Accès secondaires
- Sortie simple
- Espaces attentes sécurisés
- Zone hors sinistre en station
- Issue de secours

LES STATIONS BERCY, COUR SAINT-ÉMILION ET OLYMPIADES FONT L'OBJET D'INTERVENTIONS CONSÉQUENTES

→ **Bercy** : l'accès principal est agrandi et les espaces de circulation de la station sont élargis. Un nouvel accès à la station est créé. Il facilite la correspondance avec la gare SNCF de Paris-Bercy.

→ **Cour Saint-Émilion** : l'accès principal est doté d'un escalier fixe supplémentaire et une nouvelle sortie est réalisée, au sud de la station.

→ **Olympiades** : l'accès principal est doté d'un escalier fixe et un accès secondaire est créé à l'est de la station.